

Xcontact® : la dématérialisation faite par les collectivités pour les collectivités



La société **SPL-Xdemat** a été créée par des collectivités qui ont souhaité se regrouper pour concevoir des outils de dématérialisation adaptés à leurs besoins et en assurer la maintenance. Les logiciels ainsi créés sont ensuite fournis aux actionnaires de la **SPL-Xdemat**.

Xcontact® est l'un de ces outils. Il permet aux usagers d'échanger avec une collectivité de façon dématérialisée en lui adressant une demande, une déclaration, une information ou un document et simplifie le suivi et ainsi que le traitement de la demande pour la collectivité.

Xcontact® assure le suivi des demandes des usagers

—> Depuis le 7 novembre 2016, tout usager pourra saisir une collectivité par voie électronique, pour de nombreuses démarches administratives. La collectivité compétente aura alors l'obligation de traiter la demande sans demander à l'usager la confirmation ou le répétition de son envoi sous une forme papier. Elle devra également l'informer de la bonne réception de son envoi en lui adressant un accusé de réception dans un délai de 7 jours. C'est la date figurant dans l'accusé de réception qui constitue le point de départ du délai d'instruction, par exemple, deux mois dans le cadre d'une procédure SVA (silence vaut accord).

- **Xcontact® se partage en deux parties** : Xcontact® informations et Xcontact® services. Xcontact® informations vous est mis à disposition dans le pack de base lors de votre adhésion.
- **Xcontact®** facilite la relation usager en proposant un portail d'accès unique via **MAELIS®**, application disponible sur les stores (Google Play et Apple Store) et sur ordinateur à l'adresse <https://www.maelis.info/app>

- **Xcontact®** centralise les demandes des usagers, quel que soit leur support (électronique ou papier) et facilite leur remise aux services concernés pour traitement
- **Xcontact®** limite les risques de contentieux, avec l'édition des accusés d'enregistrement et es accusés de réception et le suivi des délais de réponse, dans le cadre notamment du principe «Silence vaut accord»
- **Xcontact®** simplifie la dématérialisation grâce à ses interfaces avec Word, Xparaph® et Xcesar®.

Xcontact® c'est aussi une application citoyenne via MAELIS®

- **Xcontact®** permet de gérer les données affichées sur **MAELIS®** (élus, bulletins municipaux, points d'intérêt, actualités...)
- Les administrés peuvent être **notifiés des actualités publiées**
- **Impliquez vos administrés** en leur proposant des sondages ou la possibilité d'effectuer des signalements (**Xcontact® services** est nécessaire)

Xcontact® : la dématérialisation à un coût modéré

- **Le choix de la mutualisation entre collectivités** des compétences, des moyens humains et techniques
- **Le choix de la proximité**, l'assistance technique (hotline) est dispensée au sein de chaque département
- **Le choix que chaque collectivité puisse utiliser les services dont elle a besoin**, après adhésion au pack minimal (**Xmarchés®**, **Xcontact®**, **Xactes®**, **Xpostit®**, **Xcelia®**)
- **Le choix de proposer des tarifs adaptés** à la taille de chaque collectivité : 10% de l'adhésion de base avec 15€ minimum pour **Xcontact®**.

Quelques exemples de tarifs

	Pack minimal de base ⁽¹⁾	Xcontact® services	Total
Commune de 0 à 200 hab.	75 € HT	+15 € HT	90 € HT
Communes de 2 001 à 5 000 hab.	600 € HT	+60 € HT	660 € HT
C.C ⁽²⁾ de 10 001 à 25 000 hab.	900 € HT	+90 € HT	990 € HT
C.C ⁽²⁾ de 25 001 à 50 000 hab.	2 000 € HT	+200 € HT	2 200 € HT

(1) Composé de Xactes®, Xcontact®, Xmarchés®, Xpostit®, Xcelia®: hors coût du certificat électronique

(2) Communautés de Communes

Xcontact® : la dématérialisation déjà mise en œuvre

- Plus de **3000 collectivités** ont déjà adhéré à la société **SPL-Xdemat**
- Près de **490 collectivités** utilisent déjà **Xcontact® services**
- Près de **140 000 demandes**

Comment bénéficier de Xcontact® ?

• Vous êtes déjà actionnaire

Vous en bénéficiez déjà, dans le cadre du pack de base. Si vous souhaitez profiter des avantages de **Xcontact® services**, la signature d'un simple avenant à votre convention de prestation intégrée suffit. Cet avenant est disponible au travers de l'application **Xmanager®**. Prenez contact avec le référent de votre département.

• Vous n'êtes pas actionnaire de la société **SPL-Xdemat**

Pour devenir actionnaire de la SPL Xdemat et bénéficier de **Xcontact®** il suffit d'acheter une action au prix de 15,50€ et d'effectuer les démarches d'adhésion présentées sur le site : www.spl-xdemat.fr ou de prendre contact avec le référent de votre département.